

First Phosphate obtient une concentration d'apatite de grande pureté (40,2 %) lors d'essais métallurgiques sur le concentré provenant de son gisement du Lac à l'Original au Québec (Canada)

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 20 mars 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (FSE: KD0) (« **First Phosphate** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer qu'elle a obtenu les résultats d'essais métallurgiques sur la minéralisation provenant de sa propriété du lac à l'Original située dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec, Canada. Les essais ont été réalisés par un laboratoire indépendant, SGS Canada Inc. de la ville de Québec (Québec), et sont datés du 13 mars 2023. Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <https://firstphosphate.com/fr/projects/assets/>.

Les résultats des essais par lots et en cycle fermé ont été utilisés pour réaliser un bilan massique global pour le schéma de traitement proposé. Le bilan de masse global a montré que le schéma de traitement pouvait récupérer 91,4 % de l'apatite pour obtenir un concentré contenant 40,2 % de P_2O_5 .

Des essais préliminaires de valorisation des flux d'ilménite et de magnétite ont permis d'obtenir un concentré d'ilménite titrant 39,3 % de TiO_2 et un concentré de magnétite titrant 69,0 % de Fe (99,2 % de Fe_2O_3). D'autres essais sont recommandés pour optimiser le circuit de l'ilménite.

« Nous sommes satisfaits des résultats de récupération d'apatite de haute pureté, qui pourrait nous permettre de produire une grande quantité d'acide phosphorique purifié pour la production de batteries LFP », a déclaré Peter Kent, président de First Phosphate. « Notre récupération secondaire d'ilménite est tout aussi importante, car sa valorisation peut nous permettre de produire le sulfate de fer requis à titre d'ingrédient dans la production de batteries LFP. La magnétite présente un potentiel intéressant de récupération tertiaire. Nous sommes maintenant en mesure de procéder à la mise en place d'une usine pilote d'enrichissement en avance sur le calendrier ».

Le programme d'essais métallurgiques a été entrepris sur un composite de 75 demi-carottes de forage de fluoroapatite provenant du gisement du lac à l'Original dans le but de récupérer et d'améliorer l'apatite (en éliminant les silicates, l'ilménite, la magnétite, etc.) afin de produire un concentré à haute teneur pour la production d'acide phosphorique qui sera utilisé dans la production de matière active de cathode LFP. L'échantillon composite avait une teneur de 5,55 % de P_2O_5 .

Personne qualifiée

Les données scientifiques et techniques relatives à First Phosphate contenues dans le présent communiqué de presse ont été examinées et approuvées par D. Grant Feasby, Ing., de P&E Mining Consultants Inc. M. Feasby est un métallurgiste et une personne qualifiée en vertu de la Norme canadienne 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »).

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matière active de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent la matière active de cathode, de qualité « batterie »,

provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec (Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Pierre Cossette, VP, Affaires Corporatives

pcossette@firstphosphate.com

Tél : +1 (514) 791-9280

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web : www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter : <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

Informations prospectives et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant : l'engagement de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; les projets de la Société d'intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; le développement proposé par la Société de ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; la disponibilité du rapport d'essais métallurgiques sur le site Internet de la Société ; les taux de récupération estimés contenus dans le rapport et le potentiel de ces taux de récupération pour permettre à la Société de créer une grande quantité d'acide phosphorique purifié et de sulfate de fer, tous deux utilisés dans la production de batteries LFP ; la récupération potentielle de magnétite en tant que récupération tertiaire potentielle de valeur ; et les plans de la Société, s'il y a lieu, pour étendre ou réaliser ses programmes métallurgiques.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur certaines hypothèses et événements futurs attendus, à savoir : la capacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; la capacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; la capacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; la capacité de la Société à fournir le rapport d'essais métallurgiques sur son site Internet ; la capacité de la Société à atteindre et à dépasser les taux de récupération indiqués pour permettre à la Société de créer une grande quantité d'acide phosphorique purifié et de sulfate de fer ; la capacité de la Société à effectuer sa récupération de magnétite en tant que récupération tertiaire de valeur ; et la capacité de la Société à réaliser ses plans, le cas échéant, en ce qui concerne ses programmes métallurgiques ou l'expansion de ces derniers.

Ces déclarations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à produire des matériaux phosphatés de haute pureté selon les normes ESG et avec une faible empreinte carbone ; l'incapacité de la Société à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; l'incapacité de la Société à développer ses claims dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; l'incapacité de la Société à fournir le rapport d'essais métallurgiques sur son site Internet ; l'incapacité de la Société à atteindre et à dépasser les taux de récupération indiqués pour permettre à la Société de créer une grande quantité d'acide phosphorique purifié et de sulfate de fer ; l'incapacité de la Société à effectuer sa récupération de magnétite en tant que récupération tertiaire de valeur ; et l'incapacité de la Société à réaliser ses plans, le cas échéant, en ce qui concerne ses programmes métallurgiques ou l'expansion de ces derniers.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.



To view the source version of this press release, please visit
<https://www.newsfilecorp.com/release/159073>